

*Je lève mes yeux vers les montagnes:  
D'où me viendra le secours?  
Mon secours vient de l'Éternel,  
Qui a fait les cieux et la terre.  
Psaume 121-1 : 2*

Michel et Christiane **Tharin-Déglon**, à Combremont-le-Petit;  
Jacqueline et Lucien **Savary-Tharin**, à Sassel;  
Pierrette et Sylvain **Piaget-Tharin**, à Aigle;  
Claudine et Pascal **Rime-Tharin**, à Etoy;  
Serge et Nadia **Tharin-Cornu**, leurs filles Aurélie et Estelle,  
à Combremont-le-Petit;  
Viviane et Christian **Zuniga-Tharin**, leurs filles Sarah et Julie, à Châtillon;  
Karine **Tharin** et son ami Yan **Berchten**, à Combremont-le-Petit;  
Line et Stéphane **Cosendai-Savary** et leurs enfants Marielle et Loris,  
à Sassel;  
Valérie, à Lausanne;  
Gaëlle **Savary** et son ami Laurent, à Payerne;  
Maxime-Elodie **Savary** et son ami Nicolas, à Sassel;  
Sandy-Sylvain et Laureline **Piaget-Golay**, à Salins (VS);  
Mélanie et Frédéric **Vannay-Piaget**, à Muraz;  
Alexandre, Jessica et Sébastien **Rime**, à Etoy;  
Familles de feu Ernest **Rapin-Nicolier**, à Corcelles-près-Payerne;  
Familles de feu Alice **Rapin-Rapin**, à Corcelles-près-Payerne;  
Lucette **Tharin-Clerc**, à Payerne, et familles;  
Jean-Pierre **Rossat-Tharin**, à Corcelles-près-Payerne et famille;  
Familles de feu Irma **Terrin-Tharin**, à Brit;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le grand chagrin de faire part du décès de

## **Madame Yvonne THARIN-RAPIN**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection le vendredi 3 juillet 2009, dans sa 85ème année.

Un culte sera célébré au temple de Combremont-le-Petit, le lundi 6 juillet 2009, à 13h30, suivi de l'incinération.

Honneurs à 14 heures.

Notre maman repose en la chapelle des P.F. Verdon SA, rte de Grandcour 73, à Payerne.

Adresse de la famille: Michel Tharin, 1536 **Combremont-le-Petit**.

En lieu et place de fleurs un don peut être versé en faveur de la Paroisse protestante de Granges et environs, CCP 10-16901-7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.